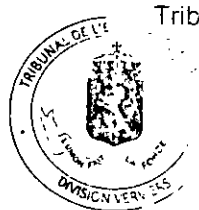


**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25126204***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

25 SEP. 2025

Greffe greffier

N° d'entreprise : **0432 720 760**

Nom

(en entier) : **TOUMATRA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Haute Vaulx, 35 4960 Malmedy****Objet de l'acte : Modification adresse du siège social et démission mandat d'administrateur**

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Spéciale du 1 septembre 2025.

1ère Résolution.

Sur base de la proposition de l'organe d'administration, l'Assemblée Générale confirme à l'unanimité que l'adresse du siège social sera transférée en Wallonie à l'adresse suivante à partir du 1er septembre 2025 :

-Rue de la Crécerelle, 8
4950 WAIMES

2ème Résolution.

Sur base de sa proposition, l'Assemblée Générale accepte à l'unanimité la démission de Monsieur Alain Jamar au poste d'Administrateur. La démission prendra effet ce 1er septembre 2025.

Toussaint Philippe

Administrateur délégué.

Le Procès-Verbal original de l'Assemblée Générale du 1 septembre 2025 est déposé au greffe du Tribunal de l'Entreprise.

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2025 - Annexes du Moniteur belge